

I - Carte de la zone géographique

Ce CLEE regroupe les établissements scolaires du secondaire dépendant de l'Education nationale ou de l'enseignement agricole des réseaux ECLORE de Melle et de Saint-Maixent-l'École ainsi que les entreprises de ce même secteur géographique. Il correspond également au secteur du Club des Entreprises de Melle - Saint Maixent.



© SSA / Réseau de Poitiers
Cartes : DAET / mai 2019
logiciel de cartographie MAPINFO

© Comité Local Ecole Entreprise (CLEE)
8 pôles de stages de type Réseau ECLORE (PSE)
1 pôle de stage de type Campus des Métiers de la qualification (5 sites)

II - Les axes ou objectifs du CLEE

- Développer et pérenniser les partenariats locaux entre l'éducation nationale et le monde économique.
- Faciliter les liens entre le monde de l'éducation et le monde économique, et fédérer au sein d'un même comité les différents acteurs locaux menant des actions orientées vers :
 - la relation formation / emploi ;
 - l'information sur les secteurs économiques et professionnels, les métiers ; le rôle et le fonctionnement des entreprises ;
 - l'orientation des jeunes et l'insertion professionnelle

- Mettre en place un pôle de stage dont l'objectif principal est de renforcer non seulement l'équité d'accès aux stages mais aussi leur qualité. Ses missions sont :
 - de développer un vivier d'entreprises, avec lesquelles il s'agit d'instaurer une dynamique partenariale et d'établir des relations stables et de confiance
 - d'être un appui facilitateur pour les établissements rattachés aux pôles et de les soutenir pour régler des situations particulièrement difficiles
 - d'installer des pratiques collaboratives de travail et de mutualiser les ressources et les pratiques transférables.

en ayant le souci de conduire des actions de proximité concrètes, où chacun peut être force de proposition.

III - La constitution du CLEE

Le CLEE est un regroupement de représentants des mondes :

- de l'éducation

- Représentants des collèges, lycées, lycées professionnels & lycées agricoles des réseaux ECLORE de Melle et de Saint-Maixent-l'École ;
- Le centre d'information et d'orientation CIO de Niort.

- de l'économie

- Des entreprises, clubs d'entreprises de ce même secteur, des Rotary Club locaux ;
- Les représentants désignés des CCI, CMA, MEDEF, Chambre d'Agriculture ;
- Le représentant local de l'AFDET (Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique).

- de l'insertion et de l'emploi

- La mission locale de Melle ;
- Le Comité de Bassin d'Emploi de la communauté de communes « Mellois en Poitou » ;

- des collectivités territoriales :

- Représentant de la Communauté de communes « Mellois en Poitou ».

IV - Fonctionnement

1 - Règles de fonctionnement

- ✓ Le CLEE s'appuie sur un réseau de collèges et de lycées publics (les réseaux Eclore mis en place dans l'académie de Poitiers) et de partenaires identifiés.
- ✓ Il n'a pas d'existence juridique (sauf situation particulière).
- ✓ Il est indépendant dans son fonctionnement. Ses membres sont bénévoles.
- ✓ Il se réunira alternativement en établissement scolaire et en entreprise, sur le secteur du Mellois et du Haut Val de Sèvre.
- ✓ Il se doit d'être attentif et cohérent avec les missions de l'Education nationale et les besoins de son environnement économique proche.
- ✓ Le CLEE est co-piloté par un personnel de direction de collège ou de lycée public et par un représentant du monde économique. Le personnel de direction pilotant le CLEE informe la mission académique école entreprise du rectorat lors de sa mise en place.
- ✓ Un comité de pilotage définit les objectifs prioritaires, les actions à mettre en place et les règles de fonctionnement du CLEE.
- ✓ Le comité de pilotage est composé de manière équilibrée de représentants des mondes de l'éducation (personnels de direction...), économique (chefs d'entreprise...), de l'insertion et de l'emploi...

- ✓ Le comité de pilotage rédige une charte définissant le CLEE (zone géographique, objectifs, acteurs, fonctionnement...). Il développe des outils de communication (flyer, plaquette, blog...) permettant d'être identifié par de nouveaux partenaires locaux.
- ✓ Les copilotes veillent à réunir régulièrement le comité de pilotage.
- ✓ Les copilotes communiquent à la mission académique école entreprise du rectorat pour information la charte du CLEE ainsi que la liste des actions envisagées.

2 - Copilotes

- ✓ Monde de l'éducation : Nicolas LAURENT – Proviseur – lycée des métiers JF CAIL – Chef-Boutonne
- ✓ Monde économique : Jean-Pierre BARTHOLE – Directeur d'Usine DANISCO France SAS – Melle

3 - Pôle de Stage :

- ✓ Responsable du Pôle de Stage : Kathy LAVANCHE – Principale – Collège Jean MONNET – Lezay

4 - Comité de pilotage

Sont membres du comité de pilotage, les personnels de direction et enseignants désignés par ces derniers, de l'ensembles des établissements scolaires du secondaire et du secondaire agricole des réseaux ECLORE du Haut Val de Sèvres et du Mellois ainsi que les représentants des clubs et entreprises de ce même secteur ayant souhaité intégrer le CLEE Sud-Deux-Sèvres.

V - Signature de la charte

Pour le monde de l'éducation



Nicolas LAURENT

Pour le monde économique



Jean-Pierre BARTHOLE